

Face aux enjeux de santé publique, le RN préfère protéger les grandes entreprises

NICOLAS MASSOL

Comme prise en faute, Marine Le Pen tente de se justifier, se fâche, accuse les autres et finit par se contredire. Dans un texte aussi rageur qu'embarrassé, posté sur X le 21 juillet, la cheffe de file de l'extrême droite se dit d'accord pour rediscuter dans l'hémicycle de la controversée loi Duplomb, partiellement censurée par le Conseil constitutionnel jeudi, qu'elle et ses troupes ont pourtant fait adopter sans débat par une manœuvre les associant à la droite et à la coalition gouvernementale. Effrayée par le succès de la pétition contre le texte qui autorise notamment la réintroduction d'un néonicotinoïde décrit comme toxique par plusieurs études récentes, elle prend bien soin de fustiger la «propagande des gauches» et des «médias fainéants» mais ne peut balayer la mobilisation citoyenne. «Comment ne pas comprendre ces inquiétudes quand on sait les scandales sanitaires passés, dans lesquels la collusion entre quelques politiciens, des responsables d'autorités sanitaires et des lobbys ont saboté la confiance des citoyens ?» s'interroge Le Pen, dont la boutique familiale a longtemps fait son beurre de ces scandales, et de la défiance contre les partis de gouvernements qui y ont trempé.

Seulement voilà : depuis que la présidente des députés RN tente de séduire par tous les moyens les milieux économiques, industriels et agroalimentaires, le risque est grand de se voir associée à ces mêmes politiques qui magouilleraient en secret au détriment de la santé des Français. Ce que la position de son groupe sur une série de textes ne promet pas d'arranger. Que ce soit la loi Duplomb, la proposition de loi de l'écologiste Nicolas Thierry visant à limiter l'utilisation des polluants éternels connus sous le nom de Pfas ou le texte du député Modem Richard Ramos cherchant à interdire les nitrites dans la charcuterie, à chaque fois les troupes lepénistes ont privilégié les intérêts économiques par rapport aux enjeux sanitaires. Recopiant parfois au mot près les argumentaires des industriels, des grands groupes ou des fédérations professionnelles, comme lorsque le député RN de l'Aude, Christophe Barthès, dépose une proposition de loi visant à autoriser davantage de publicité pour le vin dans l'espace public, en assouplissant la loi Evin de 1991, destinée à lutter contre le tabagisme et l'alcoolisme. Un texte que l'élu a assumé, auprès du Monde, avoir concocté avec le syndicat Vignerons indépendants de France.

CONTRE L'INTERDICTION DU GLYPHOSATE La finesse ne caractérise pas toujours les positions du RN, comme a pu le relever Yoann Coulmont, chargé de plaider chez Générations futures, une association de défense de l'environnement. «Ils sont allés jusqu'à dire qu'on ne pouvait rien produire sans pesticide, le niveau d'argumentation n'était vraiment pas élevé», décrit celui qui a suivi le (court) examen de la loi Duplomb. Et s'est arraché les cheveux en voyant la députée RN Hélène Laporte minorer la nocivité pour les abeilles de

l'acétamipride – l'insecticide que la loi prévoyait de réautoriser, article censuré jeudi par les «sages» –, pourtant «démontrée à de multiples reprises», selon lui.

Quant aux risques pour la santé humaine, ils sont balayés par le «monsieur agriculture» du parti, Grégoire de Fournas : «Il s'agit d'une molécule interdite pour des raisons plus idéologiques que scientifiques», répond l'ancien député du Médoc, vigneron de son état, et par ailleurs opposé à l'interdiction du glyphosate malgré les risques documentés de développement du cancer que fait courir l'herbicide. Sur ce dernier, comme sur l'acétamipride de la loi Duplomb, Fournas se retranche derrière les avis non défavorables des agences de santé française et européenne, l'Efsa et l'Anses.

A l'égard de ces dernières, le parti lepéniste nourrit des sentiments ambivalents. Parole d'évangile quand leurs arrêts vont dans le sens de l'agriculture extensive, leurs avis deviennent des «excès de prudence» dès lors qu'ils vont à leur rencontre, comme le regrette Fournas dans sa proposition de loi, déposée en 2023, visant à retirer à l'Anses sa compétence de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques au profit du ministère de l'Agriculture. Cela reviendrait à faire perdre à l'agence son indépendance et à subordonner l'enjeu sanitaire aux

logiques économiques, comme l'exposé des motifs du texte frontiste l'affiche clairement, l'ex-député accusant l'agence de «provoquer des distorsions de concurrence avec les pays européens». Comme si cela ne suffisait pas, l'Anses fait partie des multiples agences jugées inutiles que le RN promet de tronçonner pour faire des économies – dans son contre-budget de 2025, le parti promettait de tailler plus de 6 millions d'euros dans celle-ci.

CAFÉ AVEC DEUX COMMUNICANTS DE SEB L'argument des distorsions de concurrence ne manque pas de sel pour un parti souverainiste dont la promesse initiale est de protéger la population nationale des méfaits de la mondialisation. C'est la conséquence logique du tournant pro-européen du parti de Marine Le Pen, que se fait un malin plaisir de souligner son ancien numéro: 2 Florian Philippot, partisan du Frexit. «Avant, on voulait sortir de l'UE, donc on pouvait s'autoriser à taxer les produits étrangers qui utilisent ces produits et nous font une concurrence déloyale. Mais si on reste dans l'UE, la seule solution est d'harmoniser vers le bas», raisonne le patron des Patriotes.

De fait, pas mal d'eau a coulé sous les ponts depuis l'époque où Marine Le Pen clamait vouloir «préserver l'environnement, rompre avec le modèle économique fondé sur la mondialisation sauvage des échanges et le dumping social, sanitaire et environnemental». En 2017, la députée considérait Monsanto comme «une entreprise criminelle», une de celles «qui paient, corrompent, subventionnent pour pouvoir obtenir des rapports qui vont dans leur sens et continuer à vendre leur poison», dénonçait-elle au moment où Emmanuel Macron se prononçait pour l'interdiction du glyphosate en trois ans... sans être suivi par tous ses partenaires européens. «C'est bien beau d'interdire le glyphosate en France mais à ce moment-là il faut interdire toutes les importations produites avec du glyphosate. Or on voit bien que dans l'UE de la libre circulation des produits, il n'est même pas envisageable d'interdire ces importations», tempêtait alors Le Pen, dénonçant une Europe qui «défend les intérêts des multinationales avant ceux des citoyens». Depuis, c'est au nom de la compétitivité de l'agriculture française avec les autres pays de l'UE que le RN vote des deux mains pour la réintroduction d'un néonicotinoïde autorisé par ses voisins.

Et se met à faire des risettes aux grandes entreprises, comme cela s'est vu lors de l'examen en deuxième lecture du texte contre les polluants éternels, en février. La militante écolo Camille

Etienne avait alors filmé la rencontre, dans un café tout près de l'Assemblée, entre le député RN Frédéric-Pierre Vos et deux communicants du groupe Seb, concerné par la loi sur le Pfas. «Si l'on s'en tient aux faits, aucune étude sérieuse publiée ne statue sur la dangerosité de ces produits», avait ensuite récité en séance l'élue, auteur du plus grand nombre d'amendements sur le texte. «Il ne s'agit pas de jouer des lobbys contre d'autres lobbys: vous discutez vous aussi avec des groupes d'intérêt – ce texte émane d'ailleurs d'une étude de Générations futures, un lobby écologiste, avait reconnu en séance, le 20 février, son collègue RN Pierre Meurin. Ne semons pas le trouble au motif que nous avons des contacts avec les industriels. Ces derniers cherchent évidemment à se défendre.»

Député du Gard, Meurin a vu une usine produisant des Pfas fermer dans sa circonscription, notamment après la révélation d'une pollution record des eaux environnantes, révélée à la suite des analyses menées par Générations futures. L'élue RN minimise les problèmes environnementaux en arguant du fait que l'eau de la rivière contaminée n'est pas utilisée pour la distribution d'eau potable, et se place aux côtés des élus locaux, souvent communistes, qui ont mis en avant la perte d'emploi pour près de 70 ouvriers qualifiés. Meurin souligne aussi ce qu'il considère être une «hypocrisie» consistant à se débarasser de la seule usine en Europe fabriquant cet acide, le TFA (utilisé pour les pesticides et les médicaments), ouvrant mécaniquement la porte aux importations venues de Chine et d'Inde. Argument repris lors du débat à l'Assemblée, Ou les députés RN ont eu à cœur de démontrer que, même en cas d'interdiction de ces polluants éternels, il était impossible de réaliser les contrôles permettant de les déceler dans les produits importés.

«En interdisant chez nous, nous ren forcerons les importations depuis des pays moins regardants en matière environnementale», défendait ainsi le député UDR Eric Michoux. «Le texte visait à interdire certains Pfas dans la fabrication et la mise sur le marché, s'agace Nicolas Thierry, rapporteur de la proposition de loi. Ils sont toujours en train de parler de la souveraineté de la France, mais quand on veut que la France fasse mieux qu'ailleurs, alors on est dans une économie mondiali sée, on ne peut plus rien faire.» Plus libéraux que les libéraux, les députés RN furent les seuls à s'opposer au texte.

CLOPE, BAGNOLE ET CHARCUTERIE Pour relativiser les enjeux sanitaires, le parti d'extrême droite met en outre en avant un certain mode de vie traditionnel que voudraient éradiquer les écolos. d'emmerder les Français», Erunçals», répète, repele, clope ciope au au der les bec, bec, Pierre Pierre Meurin Meurin qui qui se se définit définit comme comme un un «bagnolard», «bagnolard», tandis tandis que que son son collègue Christophe Barthès, Barthès, Christophe défenseur défenseur de de la la publicité pour pour le vin, vin, publicité pose pose chaque chaque mardi mardi dans dans l'hémicyl'hémicycle avec avec le journal journal de de l'organisation l'organisation professionnelle professionnelle des des bouchers-char- bouchers-charcutiers-traiteurs cutiers-traiteurs comme comme un un pied pied de de nez nez aux aux bancs bancs de de la la gauche. gauche. Mais Mais derrière leur image de bons vivants du terroir, les élus RN défendent surtout une production industrielle, rarement artisanale, et pas toujours de qualité. En témoigne la défense des nitrites dans la charcuterie, pourtant responsables documentés de cancers. «C'est eux qui ont empêché que mon texte passe, enrage encore le député Modem Richard Ramos, auteur d'une proposition de résolution en octobre 2022 visant à les interdire. Ils se disent pour les pauvres, mais en fait vous défendez les industriels plutôt que leur santé, et ils assument de fabriquer deux ali mentations: une pour les riches, et une pour les pauvres, avec des nitrites qui donnent le cancer.»

A l'époque, le RN s'était aligné sur la patronne de la FNSEA, Christiane Lambert, éleveuse de porcs dans le civil. Elle a depuis été nommée à la tête du lobby de la charcuterie, la Fict. Ramos, lui, s'est trouvé un nouveau cheval de bataille : l'interdiction de l'hexane, un hydrocarbure présent dans la nourriture susceptible d'être responsable du développement de la maladie de Parkinson ou d'Alzheimer. «Arnaud Rousseau [lactuel patron de la FNSEA, ndlr], avec son groupe Avril, c'est lui qui en est responsable à 80% dans l'alimentation» ferraille déjà le Modem. Qui prévient: «Vous verrez, le RN sera du côté des puissants, il ira du côté de la FNSEA.> Le suspense ne risque pas d'être affolant.

NICOLAS MASSOL

.